

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 5 (1939)

Heft: 74

Rubrik: Sur les écrans du monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

espérons que ces jugements, qui témoignent d'un travail consciencieux, auquel les perdants ont rendu hommage, soient confirmés par la Cour de Cassation et que la jurisprudence belge puisse en cette matière montrer à la jurisprudence française le chemin que celle-ci lui a si souvent tracé en d'autres matières.

Anvers, le 18 fèv. 1939. *Edw. Claesen.*

(De la «Cinématographie française».)

FRANCE.

D'autre part, la «Cinématographie française» nous apprend que la Première Chambre de la Cour d'Appel de Paris vient

de rendre un arrêt d'une importance capitale se résumant en ceci: *Le producteur est auteur du film.*

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la procédure engagée devant la dite Chambre. Alors que, en première instance, le producteur et le directeur de cinéma s'étaient trouvés seuls en présence, la Chambre syndicale française de la production de films décida de se joindre à eux pour intervenir devant la Cour en suite de la décision des Sociétés d'auteurs d'interjeter appel.

Nous reviendrons ultérieurement sur cette décision dont les importantes conséquences pratiques ont un réel intérêt pour l'exploitation suisse.

Association des producteurs suisses de films

Le message du Conseil fédéral du 9 décembre 1938 concernant un arrêté fédéral visant à maintenir et à faire connaître le patrimoine spirituel de la Suisse donne un aperçu intéressant de l'importance accordée au film dans notre vie culturelle. Nous avons rendu les lecteurs attentifs à ce message dans le «Film Suisse» du 1^{er} février 1939. Voici quelques extraits des postulats et interpellations y relatifs.

En 1935, dans un postulat, le Conseiller national Hauser invita le Conseil fédéral à étudier les mesures propres à protéger les travailleurs intellectuels contre la misère et la «Gleichschaltung» et à assurer l'indépendance spirituelle du pays. Il attira l'attention sur le fait que les films des pays dictatoriaux exercent leur influence néfaste partout où ils sont projetés à l'étranger.

En 1937, M. Vallotton, actuellement président du Conseil national, recommanda le film suisse comme l'un des meilleurs moyens d'influence pour favoriser le rapprochement entre les différents éléments du peuple suisse et stimuler leur collaboration.

M. Meile, aujourd'hui directeur général des CFF., a déposé au Conseil national le 21 octobre 1937 un postulat invitant le Conseil fédéral à soumettre au parlement un

projet de loi instituant les principes généraux du régime du cinéma, après que la Chambre suisse du cinéma aura examiné cette matière fort complexe. Selon M. Meile, une réglementation du cinéma en Suisse s'impose pour des raisons nationales, économiques et morales. Dans le message complémentaire concernant la création d'une Chambre suisse du cinéma du 19 mars 1938, cette tâche est placée au premier plan du nouvel organisme central dont la création avait été jugée indispensable pour étudier ces questions et proposer des mesures utiles et efficaces.

Dans un exposé adressé au Conseil fédéral, la Nouvelle Société Helvétique insiste sur le fait que l'opposition à des systèmes étrangers reste pour elle seule sans effet; il faut faire converger les propres forces spirituelles du peuple suisse vers un grand effort et les activer. Parmi les mesures propres à favoriser notre patrimoine suisse et à étendre son action, le film figure à une place importante.

Il est sans doute de bon augure de constater que de tous côtés on reconnaît l'importance du film au point de vue intellectuel et de la propagande et on encourage les mesures susceptibles d'assurer la réalisation de sérieux progrès dans ce domaine.



La parade des soldats de bois avec Shirley Temple dans son nouveau film:

«Mam'zelle vedette.»

20th Century-Fox.

opportun de créer une salle dans un endroit ou dans un autre.

Il fut alors décidé de confier à la Commission mixte du prix des places le soin d'étudier les dispositions pratiques à prendre en ce qui concerne l'augmentation.

Sur la question du contrôle a été constituée une commission d'étude composée de six Directeurs et de six Distributeurs.

En ce qui concerne la répartition des nouvelles salles, on proposa une Commission comportant quatre distributeurs et quatre représentants des théâtres, les Distributeurs pouvant céder une ou plusieurs de leurs places aux producteurs.

*

Appelée à se prononcer, l'Assemblée du 21 février ratifia les mesures prises par le Comité de Coordination: augmentation, étude du contrôle et la limitation des salles.

Les consignes données les semaines précédentes et concernant l'illumination des façades et l'arrêt de la publicité ont été annulées.

L'Exploitation est redevenue normale.

* * *

Charles Boyer, qui n'a pas tourné en France depuis *L'Orage*, réalisé voici près de deux ans, sera la vedette d'un grand film français adapté de la pièce de Marcel Achard: *Le Corsaire*, et produit par André Daven.

C'est Marc Allégret, le metteur en scène de *Lac aux Dames*, *Gribouille*, *Orage* et *Entrée des Artistes*, qui réalisera ce film. Les prises de vues commenceront au mois de mai prochain, dès l'arrivée en France de Charles Boyer, actuellement à Hollywood où il vient de tourner *Love Affair*, avec Irène Dunne comme partenaire.

On sait que Marc Allégret était à Londres depuis le mois de septembre où il

Sur les écrans du monde

FRANCE.

La fin du conflit parisien.

Ténacité, persuasion, ont eu finalement gain de cause, et le Comité de coordination du cinéma a accepté la proposition du Gouvernement diminuant la taxe d'Etat de 25 % et par contre-coup la Taxe municipale du même pourcentage.

Le Gouvernement a mis pourtant quelques conditions à cette réduction:

Il a demandé en contrepartie:

... que l'ensemble du prix des places dans les cinémas soit augmenté de façon qu'il ressorte de l'ensemble des recettes une augmentation de 20 %;

... que soit organisé le contrôle des recettes dans les Théâtres Cinématographiques, dans le cadre professionnel (les experts avaient d'abord demandé que cela soit dans le cadre de l'Etat);

... que soit également effectué un contrôle de la répartition des nouvelles salles de cinéma, c'est-à-dire vérifier s'il est

devait tourner *Le Voleur de Bagdad* pour Alexandre Korda, mais ce projet vient d'être abandonné.

*

Harry Lachman, qui réalisa à Hollywood le film de Laurel et Hardy «Our Relations», et qui est un grand ami de Stan Laurel, a eu l'idée de demander à celui-ci de venir tourner des films en France. Et Stan Laurel qui est, comme on le sait, séparé maintenant de son partenaire Oliver Hardy, aurait accepté.

L'idée de M. Lachman est de faire une ou plusieurs comédies avec Stan Laurel et Michel Simon. Ce «tandem» constituerait sans aucun doute une association parfaite sur l'écran. Il ne s'agirait pas de films burlesques comme les productions américaines de Laurel et Hardy, mais de comédies spirituelles, «à la façon française».

Toutefois aucune précision ni confirmation officielle n'a pu encore être donnée sur ce projet.

On sait cependant que la R.A.C. serait fort intéressée à cette idée.

ANGLETERRE.

Arthur Rank, président de la «General Cinema Finance Corporation», vient, paraît-il, d'acquiescer les «Amalgamated Studios» d'Elstree; comme il contrôlait déjà les studios de Denham et de Pinewood, les trois grands établissements britanniques se trouvent maintenant dans la même main.

ETATS-UNIS ET ANGLETERRE.

Il vient d'être créé à New-York une Société anglo-américaine, appelée «Imperadio Pictures Ltd.», qui se chargera d'une production réciproque de films entre les deux pays. Le président est Mr. A. H. Giamini, président de la «Bank of America» et le Directeur général Mr. Herbert Wilcox. On se propose de produire 3 ou 4 films par an en Angleterre et 1 ou 2 à Hollywood. Le premier sortira de Hollywood.

*

Notre confrère londonien «The Daily Film Renter» a publié dans son numéro de lundi (6 mars) une information sensationnelle selon laquelle la section cinématographique du département du Commerce des Etats-Unis aurait demandé aux compagnies de distribution américaines de limiter leurs exportations de films à l'étranger aux productions dites de classe «A», c'est-à-dire aux plus importantes.

Les autres films, dits de classe «B» sont ceux qui servent généralement aux premières parties de programme et dont la projection dure de 1 heure à 1 h. 15.

Si cette mesure était appliquée, les exploitants anglais qui projettent plus de films américains que les cinémas des Etats-Unis eux-mêmes seraient très affectés. Mais les producteurs anglais s'en réjouiraient puisqu'elle laisserait un champ très large au placement des films britanniques.



Le jeune et sympathique Richard Greene que nous verrons dans «Quatre hommes et une prière» aux côtés de Loretta Young. Film: 20th Century-Fox.

Il est à noter qu'au même moment, la plupart des grandes compagnies américaines annoncent leur intention de concentrer leur production sur un nombre plus important de films «A» et d'éliminer peu à peu de leurs programmes les films «B».

ETATS-UNIS.

Le «United States Censur Bureau» de Washington, indique dans son relevé biennal, qu'en 1937 il a été dépensé par 83 compagnies, comme frais de production, 197 741 000 dollars en chiffres ronds; 90 % de ce chiffre incombent à Hollywood. Les chiffres de 1935 sont 161 865 000 et 129 compagnies; ceux de 1933 sont 119 344 000 et 92 compagnies.

BELGIQUE.

Un conflit s'est élevé entre l'Association des Directeurs et la Société chargée de toucher les droits d'auteur, la S.A.C.E.M. D'après l'Association, la Société en question fait valoir des droits injustifiés. Malgré les pourparlers, on n'a pas encore pu arriver à une entente et les paiements restent suspendus. Le Syndicat des Directeurs fait tous les frais pour défendre ses membres. (Voir aussi l'article: «Toujours les droits d'auteur» dans le présent numéro.)

Pour cinéma d'une petite ville du Canton de Vaud, ayant 5 jours de séance par semaine, on cherche un

Opérateur

sérieux, bien au courant de l'électricité et pouvant s'occuper de publicité et prêter la main à d'autres travaux.

Faire offre sous chiffre 169 à l'administration du «Schweizer Film Suisse».

ALLEMAGNE.

Le total des impôts sur le Cinéma des villes de plus de 5000 habitants a été: d'Avril à Juin 1938 5,6 millions RM.

De Juin à Septembre 1938: 5,1 millions de RM.

Comme l'impôt est de 8 %, on peut en conclure que les recettes ont été:

Avril-Juin 1938: 70 millions de RM.

Juillet-Septembre 1938: 63,75 millions de RM.

C'est la période la plus mauvaise de l'année. En effet, pour l'année fiscale 1937—1938 (Avril 1937 à Mars 1938), les recettes ont atteint 294 millions de RM., calculées d'après les impôts.

Les recettes de ces six mois ont été de 4,9 % plus élevées que celles du semestre précédent. Avril-Juin, 8,5 % en plus; Juillet-Septembre, 1,3 % en moins.

*

La balance du marché du film non impressionné est nettement positive. En 1938 il a été importé pour 218 000 RM. (en 1937 238 000); pour 107 000 de Belgique, 99 000 des Etats-Unis, et 12 000 de France. Il a été exporté, en chiffres ronds, 50 millions de mètres représentant 5,9 millions de RM. (en 1937, 52 millions de mètres pour 6,8 millions de RM.). Les principaux preneurs sont:

Indes Britanniques 819 000 RM, Hongrie 639 000, France 553 000, Argentine 546 000, Italie 480 000, Grande-Bretagne 467 000, Tchécoslovaquie 308 000, Danemark 248 000, Autriche 242 000, Pologne 224 000, Chine 191 000, Suède 164 000, Roumanie 144 000, Mandchoukouo 105 000.

Il a été vendu pour 6,7 millions (en 1937 6,1 millions) d'appareils de Cinéma.

ITALIE.

Il est question de tourner des films historiques sur les grands hommes de Bologne. On commencerait par Rossini; viendraient ensuite Marconi et Galvani.

SUEDE.

Voici une statistique donnée par le journal de Cinéma suédois «Biografären», l'organe de l'Association des Directeurs suédois.

Nombre de Salles en Suède: 2 049, dont 142 nouvelles en 1938.

Voici leur répartition, en 1938, par fréquence de représentation:

2 représentations au moins par jour	336
1 par jour et 2 ou 3 les samedis et dimanches	98
4 à 7 par semaine	208
1 à 5 par semaine	1071
1 à 3 par mois	264
à représentations occasionnelles (fêtes)	52
	2049

L'Association des Directeurs compte 530 participants.

FINLANDE.

Le Cinéma en 1938.

On a tenté de remplacer la censure établie par l'Association des Directeurs par une censure d'Etat, mais le Parlement a repoussé le projet. Les derniers mois de 1938 ont été moins bons que l'année précédente, en raison de la crise survenue dans l'industrie du bois, et aussi parce que les bons films ont manqué.

Le film français a marqué une avance considérable, 44 films contre 21 en 1937.

Il est passé, en 1938, 315 grands films, contre 271 en 1937, ainsi répartis:

	1938	1937
Etats-Unis	167	146
France	44	21
Allemagne	37	30
Autriche	6	19
Suède	19	13
Angleterre	8	19
Italie	4	1
Russie	3	3
Hongrie	3	1
Tchécoslovaquie	2	3
Norvège	1	0
Finlande	20	13
	315	271

JAPON.

Le Cinéma en 1938.

L'ouverture des hostilités avec la Chine a eu pour résultat d'augmenter beaucoup la production des Actualités et de diminuer l'importation des films étrangers.

La production, la location et l'exploitation sont tenues financièrement par huit groupes qui possèdent 36 806 750 yen (en gros 400 millions de francs français). La production est répartie entre deux groupes:

1^o Le groupe Shochiku qui dispose de 12 studios et s'occupe de production, de location et d'exploitation; dans ces trois branches réunies, il a investi 37 401 250 yens, répartis en 6 sociétés.

2^o Le groupe Toho qui dispose de 2 studios et s'occupe également des trois branches avec un capital de 24 520 000 yens.

En dehors de ces deux groupes, il y a quelques producteurs indépendants qui ont tourné en 1935 27 films (20 parlants, et 7 muets), en 1936, 15 films parlants, et en 1937, 12 parlants.

La production totale de ces trois années est donc:

	Grands films			
	parlants	Sonores	Muets	Tota
1935	139	132	199	470
1936	326	78	142	546
1937	435	10	138	583

En 1937, on a produit 287 films culturels dont 53 muets.

Quant aux Actualités, elles sont entre les mains des grands consortiums de journaux, qui ont envoyé, en 1937, 40 opérateurs dans la Zone de guerre en Chine.



Frances Dee und Ronald Colman in dem deutschsprachigen Paramount-Großfilm: «König der Vagabunden.» Verleih: Eos-Film A.-G., Basel.

Les salles purement d'actualités n'existent que depuis la guerre; on en compte 10 à Tokio, 5 à Osaka, 4 à Kyoto et 4 à Kobé. Les $\frac{4}{5}$ de ces films sont consacrés à la guerre.

En juin 1938, on comptait 1 788 salles.

Statistique mondiale du cinéma.

Le Ministère du Commerce des Etats-Unis publie cette statistique pour les années de 1933 à 1938. Nous la reproduisons ci-dessous pour les trois dernières années. Elle comprend le nombre des salles de ci-

néma en exploitation au 31 Décembre de chaque année; pour 1938, les nombres entre parenthèses concernent les salles équipées pour le son. On voit qu'il y a actuellement, en chiffres ronds, 93 000 cinémas dans le monde. (A noter que la Russie compte comme cinémas tous les endroits où un appareil fonctionne, ne serait-ce que de temps à autre, même un projecteur pour petit format; le total donné ne peut pas être comparé avec les totaux des autres pays, qui ne comptent que les salles de cinéma aménagées et fonctionnant à peu près régulièrement.)

Europe

Etats	1938 (1)	1937	1936
U.R.S.S. (2)	30 000 (2)	8 000 (2)	26 000 (2)
Allemagne	6 700	6 650	5 273
Angleterre	5 300	5 300	4 950
France	4 600	3 750	4 100
Italie	4 049	3 800	4 800
Suède	1 907	1 907	1 641
Tchécoslovaquie	1 305	1 245	1 833
Belgique	1 100	950	800
Autriche	—	—	779
Pologne	769	743	695
Hongrie	524	483	410
Danemark	370	370	352
Yougoslavie	383	330	318
Roumanie	372	354	350
Suisse	354	354	334
Pays-Bas	333	297	305
Finlande	285	285	220
Norvège	247	247	240
Portugal	215	185	210
Etat libre d'Irlande	200	200	190
Grèce	170	170	153
Turquie	120	120	121

Les autres Etats moins de cent. (1) Salles équipées pour le son. (2) Voir remarque ci-dessus.

	1938	1937	1936
Europe	63 243 (37 778)	59 187	66 876
Etats-Unis	16 228 (16 228)	17 000	16 258
Asie	6 201 (5 796)	5 834	5 244
Amérique (sauf E. U. et Canada)	5 239 (4 571)	5 174	5 292
Canada	1 224 (1 224)	1 089	1 035
Afrique et Asie mineure	881 (856)	813	637
	93 016 (66 453)	89 097	95 379

Censure

Canton de Vaud.

Département de
Justice et police
Service de police

— Lausanne, le 17 mars 1939.

Contrôle des films cinématographiques.

Circulaire No. 89.

I.

Reportage affaire WEIDMANN, Versailles. — Le Département rappelle qu'à teneur de sa circulaire No. 80, du 20 décembre 1937, aucun film se rapportant au criminel Weidmann, jugé ces jours à Versailles, n'est autorisé, sous quelle forme que ce soit.

II.

Evénements de l'Europe centrale. — Les films d'actualités relatifs aux événements qui se déroulent ces jours-ci dans l'Europe centrale ne peuvent être projetés sans avoir été préalablement soumis au Département. Cette réserve s'applique aussi bien aux actualités hebdomadaires du vendredi qu'aux films qui pourraient sortir en supplément dans le courant de la semaine.

III.

L'interdiction d'admission des jeunes gens de moins de 18 ans est étendue à l'égard des films suivants:

Mon curé chez les riches, Métropolitain, Noix de Coco.

IV.

Les films suivants ne peuvent être présentés sans autorisation préalable du Département:

Fort Dolores, Anges aux figures sales.

Communications des maisons de location

Columbus Films S.A., Zurich

«Trois de St. Cyr.»

La sortie de ce film à Lausanne a produit autant de sensation que sa «Première» à Paris. Son sujet est l'esprit de St. Cyr, la plus célèbre des écoles militaires de France où l'on forme les futurs officiers de carrière. «Trois de St. Cyr» est de ce fait une production vigoureuse, émouvante, empreinte d'un enthousiasme irrésistiblement communicatif. Ce film, qui vient exactement à son heure, exalte l'amour du pays,

l'héroïsme du devoir militaire, sans toutefois glisser dans un esprit patriotard.

La première partie est un documentaire romancé, mais très discrètement romancé, animé, enrichi d'une foule de notations pittoresques, de joyeuse crânerie, de jeunesse et d'entrain. Puis, les trois jeunes officiers se retrouvent au feu en Syrie. L'interprétation est parfaite avec Roland Toutain, Jean Chevrier et notre compatriote Jean Mercanton.

«C'est un film à ne pas manquer» dit la critique de la «Tribune de Lausanne».

Universal Pictures

(Sélection Films S.A., Genève)

annoncent que:

Charles Boyer sera le partenaire de Deanna Durbin dans «LE PREMIER AMOUR».

Une double sensation à Hollywood: Deanna Durbin jouera dans un film, où elle sera l'héroïne d'une histoire d'amour et elle aura comme partenaire Charles Boyer lui-même.

Le film s'appellera FIRST LOVE (Le premier Amour) et la charmante star adolescente y fera ainsi ses débuts de star adulte.

On sait que jusqu'ici les sujets des films de Deanna Durbin évitaient l'intrigue amoureuse. On tenait compte de son âge et aussi de ce que son succès était dû à son

charme naïf et à la qualité exceptionnelle de sa voix.

Aussi son «producer», Joe Pasternak a-t-il décidé que le temps est venu pour elle de se montrer sous l'aspect d'une vraie jeune fille, sensible aux motions de l'amour. Et c'est pour assurer le plus grand éclat à son apparition dans ce rôle nouveau qu'il a signé un engagement avec Charles Boyer qu'on nomme maintenant en Amérique «the supreme lover of the screen» (le suprême amoureux de l'écran). Deanna Durbin est en train maintenant de terminer un film: «Three smart girls grow up» qui a fait suite à son tout premier film.

Ce n'est qu'après qu'on passera à l'amour pour «Le Premier Amour».



Chicago in Flammen.
Tyrone Power et Alice Faye dans un film inoubliable «L'incendie de Chicago» (In Old Chicago), 20th Century-Fox.

20th Century-Fox

Première de «Kentucky».

Dernièrement — dans une des plus élégantes salles des Champs-Élysées — eut lieu, au milieu d'une assistance nombreuse et enthousiaste, la première présentation du film «Kentucky».

De hautes personnalités parisiennes — parmi lesquelles bon nombre de membres influents du Turf Français — avaient tenu à honorer de leur présence cette première très parisienne.

«Kentucky», belle réalisation en couleurs naturelles, est dû au talent — au pinceau pourrait-on presque dire — de David Butler. Elle est magistralement interprétée par la belle Loretta Young, rendue encore plus belle — si possible — grâce au Technicolor, par Richard Greene si naturel et par Walter Brennan, si émouvant.

Ceux qui aiment les films d'action, tournés dans des extérieurs qui ne sont pas de carton-pâte, et aussi ceux qui aiment la race chevaline ne manqueront pas d'aller voir «Kentucky», le film de l'année où triomphe la couleur.

«Patrouille en Mer.»

Cette dernière production de John Ford pour laquelle la presse parisienne a fait les plus beaux éloges, continue sa brillante carrière d'exclusivité aux Champs Élysées.

Ce film retrace l'histoire passionnante des bateaux-pièges qui, pendant la guerre, firent du si bon travail dans la lutte contre les sous-marins et dont l'équipage, recruté parmi toutes les classes de la société, fut souvent tourné en ridicule par les marins de carrière. Ce qui n'empêcha pas nos «marins d'eau douce» de faire preuve d'un cran et d'un courage qui leur valut enfin l'admiration de leurs amis de la marine de guerre.

CINÉGRAM S.A. Genève

3, rue Beau-Site . Téléphone 2 20 94

Développement automatique
négatifs et positifs 35 mm
Enregistrement sonore VISATONE